



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2022

Liste des délibérations

- 1 Création d'une maison régionale de santé pluridisciplinaire (réhabilitation de la Maison Priaulet 1^{ère} phase) : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au conseil départemental 13 au titre du dispositif FDADL. => **APPROUVÉE**
- 2 Création d'une maison régionale de santé pluridisciplinaire. Autorisation de signature des marchés de travaux. => **APPROUVÉE**
- 3 Mise à disposition de locaux à l'Association des Professionnels de Santé Sud Alpilles. => **APPROUVÉE**
- 4 Participation de la commune au programme d'éducation à l'environnement du Parc Naturel Régional des Alpilles. => **APPROUVÉE**
- 5 Participation de la commune au financement d'un matériel d'évaluation pour la psychologue scolaire. => **APPROUVÉE**
- 6 Approbation de la charte du Parc Naturel Régional des Alpilles. => **APPROUVÉE**
- 7 Décision modificative du budget de la régie chargée de l'exploitation du camping municipal et de l'Office de Tourisme. => **APPROUVÉE**
- 8 Remboursement au budget général de la prise en charge exceptionnelle de dépenses du budget de la régie sur l'exercice 2021. => **APPROUVÉE**
- 9 Approbation d'une convention de servitudes avec ENEDIS. => **APPROUVÉE**
- 10 Travaux de réhabilitation du bloc sanitaire du camping municipal : autorisation de signature des marchés.
⇒ Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a fait l'objet ni de délibération, ni de vote
- 11 Transfert amiable VRD lotissement « Jardins de St Eloi ». => **APPROUVÉE**
- 12 Mise à disposition gratuite de la salle AGORA à l'association « Défi d'Elles ». => **APPROUVÉE**
- 13 Autorisation de signature du marché de fourniture de denrées alimentaires.
⇒ Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a fait l'objet ni de délibération, ni de vote
- 14 Approbation de la modification des statuts du SMED 13. => **APPROUVÉE**
- 15 Décision modificative du Budget Général 2022. => **APPROUVÉE**
- 16 Création d'un emploi de technicien territorial agent en charge de la maintenance préventive et curative du patrimoine bâti. => **APPROUVÉE**
17. Programme de modernisation éclairage public déploiement points lumineux en LED (phase 2) : adoption coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au conseil départemental 13 au titre du Fonds départemental CLIMAT AIR ENERGIE. => **APPROUVÉE**